

Bureau Fédéral

Réunion du Vendredi 28 Août 2026

Présents : M. Jean-Pierre HUNCKLER – Président

Mmes Brigitte DESBOIS (en visioconférence), Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Anne LUCIANI (en visioconférence) Nathalie MOREAU et Frédérique PRUD'HOMME
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Thierry DUDIT, Stéphane KROEMER, Gérald NIVELON et Alain SALMON

Invités : Mme Marie DELACOTE
MM. Pierre-Yves BICHON, Eric GROLLEAU, Alban LE BIGOT et Luc VALETTE

Excusés : Mmes Valérie ALLIO et Perrine LE LEUCH
MM. Thierry BILICHTIN et Corentin CARNE

Assistent : Mmes Claire DENDARY, Asta DUBOIS, Océane LAUNAY et Amélie MOINE
MM. Raymond BAURIAUD, Max BRESOLIN, Alain CONTENSOUX (DG-DTN), Pierre-Olivier CROIZAT, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL et Matthieu SOUCHOIS

N°	ANNEXES
01	2026-08-28 BF – Organisation Pôle Haut Niveau
02	2026-08-28 BF – Offre de licence – Mise en place d'un groupe de travail
03	2026-08-28 BF – Retour circuit Superleague Open 3x3 et Prévision 2026-2027
04	2026-08-28 BF – Décisions – Secrétaire Général
05	2026-08-28 BF – Décisions – Délégation Haut Niveau
06	2026-08-28 BF – Décisions - Trésorerie
07	2026-08-28 BF – Décisions – Délégation Clubs et Territoires
08	2026-08-28 BF – Décisions - DAJI
09	2026-08-28 BF – Décisions – Délégation Compétitions
10	2026-08-28 BF – Décisions - DTN
11	2026-08-28 BF – Décisions – Délégation Développement
12	2026-08-28 BF – Informations – Délégation Développement
13	2026-08-28 BF – Informations – Délégation Formation et Emploi

1. Ouverture – Présidence

1.1. Ouverture

Jean-Pierre HUNCKLER souhaite la bienvenue aux invités ainsi qu'aux membres du Bureau Fédéral.

Il a tenu à saluer et féliciter l'ensemble des services de la Direction Technique Nationale ainsi que les entraîneurs pour les excellents résultats obtenus par les équipes de France jeunes durant l'été. Il a rappelé que l'objectif fixé par la DTN est d'atteindre au minimum les demi-finales (dernier carré) de chaque Championnat d'Europe jeunes. Cet objectif a été pleinement atteint puisque les équipes françaises ont intégré le dernier carré lors des six Championnats d'Europe disputés.

Le bilan sportif est particulièrement remarquable avec cinq médailles remportées : une médaille d'or, deux médailles d'argent et deux médailles de bronze. Il s'agit du meilleur résultat enregistré depuis 2024, année déjà marquée par des performances historiques.

Avec ces résultats, la France se classe parmi les meilleures nations européennes chez les jeunes, occupant notamment la troisième place au classement des médailles. Cette réussite témoigne de la qualité du travail mené par la DTN, les entraîneurs et l'ensemble des acteurs impliqués dans la formation des jeunes joueurs.

Le Président indique que la campagne des équipes de France seniors se déroule pour l'instant de manière satisfaisante. Il souligne qu'une victoire lors de la prochaine rencontre constituerait une étape importante, permettant d'aborder la période hivernale dans des conditions plus sereines sur le plan sportif.

1.2. Présidence

1.2.1. Point au national

Le Président indique avoir participé à l'ouverture des stages nationaux d'arbitres. Il remercie Philippe AUSSEUR qui a permis la tenue conjointe des deux stages, favorisant ainsi un temps d'échange et de rassemblement commun. Il souligne la qualité du travail réalisé lors du stage, marqué par un état d'esprit studieux et une réelle volonté de remise en question des participants. Il salue également la présence de Frédéric DONNADIEU à l'ouverture, dont l'intervention a été particulièrement appréciée.

Par ailleurs, il félicite l'ensemble des élus et des équipes opérationnelles pour la réussite du Campus, placés sous la coordination de Christian AUGER et Anne LUCIANI. Malgré les difficultés de mobilisation, cet événement a une nouvelle fois été unanimement salué pour sa qualité, dans une ambiance constructive et tournée vers le développement du basket français.

1.2.2. Point à l'international

Le Président informe le Bureau des échanges menés à l'occasion de la visite de Jorge GARBAJOSA, Président de FIBA Europe, qui a répondu favorablement à l'invitation de la FFBB. Cette rencontre a également permis d'échanger avec plusieurs responsables du basket européen et mondial sur des sujets stratégiques, notamment le développement du basket féminin européen, l'impact de la WNBA sur les sélections nationales, ainsi que l'évolution du calendrier international et des fenêtres de compétitions à l'horizon 2030.

Le Président informe qu'il accompagnera l'Équipe de France à Stockholm dès le lendemain. À son retour, il se rendra en Allemagne du 3 au 13 septembre dans le cadre de la Coupe du Monde Féminine.

Le Président informe qu'une importante opération de promotion de la Coupe du monde 2031 s'est tenue. Environ trente représentants politiques des territoires concernés étaient présents, ainsi que la Ministre des Sports, le Ministre de l'Industrie, des représentants de l'Agence nationale du Sport, de la Direction des Sports et de l'Élysée.

1.2.3. Autres dossiers

1.2.3.1. Séminaire Comité de Concertation – CODIR – Projet de programme

Le Président indique qu'un temps de travail commun entre le Comité de Concertation et le Comité de Direction est prévu le 19 septembre afin de réfléchir aux évolutions à conduire au sein de la Fédération. Les échanges s'appuieront sur les conclusions de l'audit réalisé dans le cadre de la démarche de labellisation RSO, qui sera préalablement présenté au Bureau fédéral. Cet audit met en évidence à la fois les points forts de la Fédération et les axes d'amélioration à développer pour progresser dans la démarche de labellisation.

1.2.3.2. Réorganisation Pôle Haut Niveau et Pôle France (**Annexe 01**)

Alain CONTENSOUX informe sur la nouvelle organisation du Pôle France et du Pôle haut Niveau.

Un audit du Pôle France a été mené auprès de l'ensemble des acteurs de la structure (encadrement technique, direction, préparation physique et personnel administratif). Il confirme la qualité du dispositif et son rôle central dans la détection et la formation des joueurs et joueuses de haut niveau. Toutefois, il met en évidence un manque de synergies et de collaboration entre les différentes composantes du Pôle.

Afin de renforcer le fonctionnement de la structure, une réorganisation a été engagée autour de deux principes : préserver l'institution Pôle France et garantir aux joueurs et joueuses les meilleures conditions d'accompagnement dans leur projet sportif.

Cette nouvelle organisation repose désormais sur une logique de programme masculin et de programme féminin, favorisant les passerelles entre les différentes équipes et une meilleure individualisation des parcours de formation. Deux responsables de programme ont été nommés :

- Rudy NELHOMME pour le programme masculin ;
- Grégory HALIN pour le programme féminin.

La réorganisation s'accompagne également d'une évolution des staffs techniques et de la préparation physique, avec de nouvelles responsabilités confiées à plusieurs entraîneurs et la nomination de Sabine JURAS à la coordination de la préparation physique.

Par ailleurs, le Directeur du Haut Niveau assurera une présence hebdomadaire à l'INSEP afin de renforcer la coordination des programmes et le suivi du fonctionnement général.

Cette nouvelle organisation, mise en œuvre à la rentrée 2026-2027, fera l'objet d'une évaluation après deux saisons afin d'en mesurer les effets et d'éventuellement procéder à des ajustements.

2. Sujets à débats

2.1. Présidence

2.1.1. Offre de licence – Mise en place du groupe de travail (**Annexe 02**)

Amélie MOINE rappelle la commande politique de faire évoluer l'offre de licence fédérale dont les premières mesures sont entrées en vigueur en juillet 2026 et présente l'objectif de la deuxième phase des travaux.

Un groupe de travail, composé notamment de représentants de comités départementaux de tailles diverses, sera constitué afin d'adapter les offres aux nouveaux besoins des clubs.

Les réflexions porteront notamment sur la valorisation de la licence dirigeant, afin de favoriser l'engagement progressif des dirigeants occasionnels au sein du mouvement fédéral, ainsi que sur les règles liées aux conditions de la mutation (déménagement, période, ...) et aux nombreuses demandes de dérogation qui en découlent.

Le groupe travaillera également sur les conditions de retour des joueurs ayant effectué un séjour à l'étranger (études ou pratique sportive), afin d'examiner d'éventuels assouplissements tout en préservant l'équité des compétitions. Les orientations seront soumises au Bureau Fédéral, avec un objectif de validation des grands principes en décembre et une finalisation des propositions pour une application dès la saison suivante.

Le binôme de pilotage du projet est constitué d'Amélie MOINE et de Thierry BALESTRIERE

Validation du Bureau Fédéral

2.2. Délégation Compétitions (Annexe 03)

2.2.1. Commission 3x3

2.2.1.1. Retour circuit Superleague Open 3x3 et prévisions saison 2026-2027

Mickael LEBRETON présente le bilan du circuit Superleague Open Plus 3x3. La saison s'est globalement bien déroulée, à l'exception de trois étapes (Pau, Nancy et Paris) annulées du fait d'arrêtés préfectoraux ou municipaux en raison des épisodes de canicule.

Cette situation conduit la Commission à réfléchir à de nouvelles modalités d'organisation, notamment des compétitions en soirée ou sur plusieurs créneaux, afin de limiter l'exposition aux fortes chaleurs. Les conséquences financières des annulations pour les organisateurs ont également été soulevées.

Sur le plan sportif, l'Open de France, organisé pour la deuxième année consécutive à Saint-Laurent-du-Var, a connu un franc succès avec un niveau de jeu élevé, tant chez les seniors que chez les jeunes. Les équipes victorieuses ont également obtenu de bons résultats sur la scène internationale.

Enfin, une réunion avec les équipes participantes a permis de recueillir leurs retours. Le circuit français est reconnu comme l'un des meilleurs circuits non professionnels au niveau mondial.

Jean-Pierre HUNCKLER souligne la qualité de ces belles compétitions et adresse ses félicitations aux organisateurs pour la réussite et la qualité de l'organisation de ce tournoi.

2.3. Délégation Clubs & Territoires

2.3.1. Situation du Comité de la Creuse

Luc VALETTE informe le Bureau de la situation du Comité de la Creuse, dont l'ensemble des membres du comité directeur a démissionné.

Cette situation entraîne une absence de gouvernance

Le Bureau constate une impossibilité de fonctionnement et la nécessité de mettre en oeuvre l'article 13 du Règlement Intérieur.

Jean-Pierre HUNCKLER propose de désigner Luc VALETTE comme administrateur, en lien avec le Président de la Ligue Régionale de Nouvelle Aquitaine, Pierre DUFAU.

Ces derniers auront en charge d'administrer et de gérer les affaires courantes du Comité, de faire un état des lieux précis de la situation et de mettre en place dans le respect des délais statutaires une assemblée générale électorale d'ici la fin de l'année et au plus tard le 31 janvier 2027.

Validation du Bureau Fédéral

2.4. Dossier AS MONACO

Jean-Pierre HUNCKLER fait la synthèse du dossier et indique avoir reçu ce matin une saisine du club pour que le Bureau Fédéral demande à la Chambre d'Appel de procéder, en urgence, au réexamen de la mesure de refus d'engagement en BETCLIC ÉLITE et en ÉLITE 2 pour la saison 2026-2027, sur le fondement de l'article 925 des Règlements de la FFBB, au regard des éléments nouveaux apparus depuis la décision de la Chambre d'Appel.

Avant de se prononcer sur cette demande, Amélie MOINE présente la proposition de conciliation du CNOSF qui vient d'être réceptionnée et qui invite le club de Monaco à s'en tenir à la décision contestée.

Le Bureau Fédéral prend acte de cette proposition qui confirme l'exclusion de l'AS Monaco Basket SA des championnats professionnels organisés par la LNB.

Il estime par ailleurs qu'il ne peut donner une suite favorable à l'examen par la Chambre d'Appel d'un tout nouveau projet de reprise soumis par le club le 27 août 2026, projet qui n'a jamais été évoqué ni devant les organismes financiers, ni même devant le conciliateur.

En effet, force est de constater que cette demande ne constitue pas un « réexamen » du dossier étudié par la section financière de la Chambre d'Appel mais d'une demande d'examiner un tout nouveau projet visant à revenir sur une décision non définitive, ce qui aurait pour effet de permettre à un club de s'affranchir des règles et délais stricts du contrôle de gestion.

Dans le cas où le club ne s'opposerait pas à la proposition de conciliation, le Bureau Fédéral l'invite à constituer un dossier visant à l'engagement de son équipe dans les Championnats Fédéraux, afin de faire perdurer un projet sportif de basket-ball en Principauté Monégasque.

Un tel engagement serait nécessairement soumis au préalable à l'étude et l'avis favorable de la Commission de Contrôle de Gestion, ainsi qu'au respect des différents règlements de la Fédération.

Compte tenu de l'urgence relative à l'organisation des championnats, la Fédération communiquera sur ces décisions et invite le club à se manifester d'ici le mercredi 2 septembre.

Validation du Bureau Fédéral

3. Délégations – Décisions

3.1. Secrétaire Général (Annexe 04)

3.1.1. AG FFBB – Conférences thématiques – Thèmes/Animation

Thierry BALESTRIERE présente les thématiques, ainsi que leurs animateurs, des conférences à l'Assemblée Générale (voir annexe 04)

Validation du Bureau Fédéral

3.1.2. Rétroplanning Assemblée Générale Elective

Il propose les grandes lignes du rétroplanning de l'Assemblée Générale Elective qui seront validées par le Comité Directeur (voir annexe 04)

Validation du Bureau Fédéral

3.2. Délégation Haut Niveau (Annexe 05)

3.2.1. Règlements sportifs particuliers La Boulangère WonderLigue (LBWL)

Max BRESOLIN rappelle les grands enjeux du Parcours de Performance Fédéral (PPF).

Il propose ensuite les règles de participation en LBWL pour la saison 2027-2028

Validation du Bureau Fédéral

Il propose également les règles de participation en Ligue Féminine 2 (LF2) pour la saison 2027-2028

Validation du Bureau Fédéral

Il propose également les règles de participation en réserve LF2 pour la saison 2027-2028

Validation du Bureau Fédéral

Un débat s'engage sur la comptabilisation, ou non, de l'équipe Espoirs LBWL dans les équipes pouvant participer au Championnat de France. Il est proposé de ne pas comptabiliser cette équipe.

Validation du Bureau Fédéral (une abstention et un contre)

3.3. Trésorerie (Annexe 06)

3.3.1. Financement de l'accessibilité numérique

Pascal GOUDAIL indique qu'à la suite de la demande formulée lors du Comité Directeur de juillet, des aides financières pourraient être obtenues dans le cadre du dossier d'accessibilité numérique. Le montant total des aides s'élèverait à 12k€. Une première demande de financement sera déposée dans les prochains jours.

A ces conditions il est proposé de lancer le projet suivant le scénario N° 2

Validation du Bureau Fédéral

3.3.2. Mise en concurrence – Procédure pour mission de Commissaire Aux Comptes (CAC)

Frédérique PRUDHOMME rappelle que le mandat de six ans des Commissaires aux Comptes arrive à échéance et qu'une nouvelle nomination devra être soumise à l'Assemblée Générale d'octobre 2026. Elle indique que, conformément au Règlement Financier, la Cellule Mise en Concurrence a donné un avis favorable au recours à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence jusqu'en 2032, compte tenu du récent changement de CAC, de la qualité de son accompagnement, de sa connaissance des dossiers de la FFBB et des enjeux liés à l'organisation de la Coupe du Monde FIBA 2031 en France. Une mise en concurrence sera ensuite organisée pour la période 2032-2038, à laquelle le CAC actuel pourra répondre.

Validation du Bureau Fédéral

3.4. Délégation Clubs et Territoires (Annexe 07)

3.4.1. Trophées de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) – Attribution

Nathalie MOREAU propose les Trophées RSO suivants :

Pour le Basket sans violence, la Commission propose le club CHEMINOTS AMIENS SUD BASKET BALL

Validation du Bureau Fédéral

Pour le Basket Mixte, la commission propose le club STADE AUXERROIS BASKET

Validation du Bureau Fédéral

Pour le Basket Performant socialement, la commission propose le club LAVAL US

Validation du Bureau Fédéral

Pour le Basket Respectueux, la commission propose le club ST GENIS OULLINS STE FOY FEMININ

Validation du Bureau Fédéral

Pour le Basket Responsable, la Commission propose le club de US YFFINIAC

Validation du Bureau Fédéral

Pour le Basket Sain, la Commission propose le club AS HEIMERSDORF

Validation du Bureau Fédéral

Ces trophées seront remis lors de l'Assemblée Générale à Lyon.

3.4.2. Dispositif de gratuité des licences – Cible – Communication

Gérald NIVELON rappelle que la gratuité concerne uniquement les créations, désormais pour les moins de 18 ans.

3.4.3. Affiliations (voir annexe 07)

Gérald NIVELON présente les demandes d'affiliation ayant reçu un avis favorable de la Commission Fédérale Clubs :

- AM ACADEMIE

Validation du Bureau Fédéral.

- LA CALMETTE BASKET BALL

Validation du Bureau Fédéral.

- VOSGES DU NORD BASKET

Validation du Bureau Fédéral.

Il présente les demandes d'affiliation ayant reçu un avis réservé ou défavorable de la Commission Fédérale des Clubs.

- LES PIRATES DE MONTELIMAR

Refus du Bureau Fédéral

- NOMAD RISE

Refus du Bureau Fédéral

- MHONO WA HAZI ZA CHIMILA

Refus du Bureau Fédéral

- AMICALE SPORTIVE DIEPPE BASKET BALL

Refus du Bureau Fédéral

- RAVINALA BASKET CLUB

Refus du Bureau Fédéral

Il présente ensuite une demande d'affiliation après une interruption durant la saison 2023/2024 à la suite de dettes

- ASSOCIATION BASKET CLUB DE CLERMONT FERRAND MAHORAIS

Validation du Bureau Fédéral

Il présente une demande de renouvellement d'affiliation via e-affiliation

- LA FAC DU BASKETBALL

Validation du Bureau Fédéral

Il présente une annulation d'affiliation à la demande du Club BIGODE FOOTBALL CLUB

Validation du Bureau Fédéral

3.4.4. Situation de la Ligue de Guadeloupe

Gérald NIVELON informe qu'un suivi renforcé de la Ligue de Guadeloupe a été mis en place. L'Assemblée générale du 9 juillet n'a pas pu se tenir faute de quorum. Une nouvelle Assemblée générale s'est tenue le 29 juillet et a permis l'adoption des comptes 2024, mais les comptes 2025 n'ont pas été présentés comme prévu. Une nouvelle Assemblée générale est annoncée pour fin octobre afin de statuer sur ces comptes.

Face aux nombreux retards et à l'absence de transmission de plusieurs documents attendus (comptes 2025, rapport du commissaire aux comptes, moratoire avec le CREPS, échéanciers de dettes des clubs), la Fédération a écarté, à ce stade, l'hypothèse d'une mise sous tutelle et privilégie un accompagnement rapproché.

Des réunions hebdomadaires seront organisées avec le président, la secrétaire et la trésorière de la Ligue afin de suivre l'avancement des dossiers et de s'assurer de la tenue effective de l'Assemblée générale de fin octobre.

3.4.5. Convention d'objectifs et de moyens avec les ligues UM (voir annexe 07)

Gérald NIVELON rappelle que le Bureau Fédéral a validé le maintien du dispositif d'abandon de la part fédérale des licences pour les territoires ultramarins, y compris l'augmentation de 6 €. Il est proposé de conditionner cette aide, à la signature de conventions d'objectifs et de moyens, de modifier les principes de la convention et un calendrier de mise en œuvre. Les conventions pourraient être signées lors de l'Assemblée générale.

Le Bureau Fédéral valide la proposition de modification des conventions et le calendrier de mise en œuvre.

3.5. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles (Annexe 08)

3.5.1. Règlements

3.5.1.1. Document Unique Règlements Sportifs Particuliers Féminins

Amélie MOINE indique que, par suite de la validation des dernières orientations, la rédaction et la finalisation des règlements seront achevées la semaine suivante. Une consultation à distance du Comité Directeur sera ensuite organisée pour valider les documents uniques, intégrant également les modifications relatives à la Boulangère Wonderligue approuvées en juillet, le règlement e-basket et les modalités d'application du cumul de fautes techniques dans les divisions haut-niveau.

3.5.2. Licences (voir annexe 08)

3.5.2.1. Dérogations mutation

Elle présente cinq demandes de dérogations de licence :

- Joueur 1 : Demande d'annulation de sa licence 2025/2026 enregistrée par le club et alors qu'il n'a participé à aucune rencontre en compétition.

Validation du Bureau Fédéral qui rappelle que les partenaires d'entraînement des clubs professionnels et haut-niveau peuvent obtenir une autorisation temporaire de pratique (ATP) pour ces situations.

- Joueur 2 : Demande le statut de non muté pour la saison 2026/2027 en raison de la rétrogradation sportive de son club et afin de pouvoir évoluer avec un autre club en NM2

Refus du Bureau Fédéral qui rappelle que la rétrogradation de son équipe ne peut justifier une dérogation aux règles de mutation

- Joueur 3 : Demande de bénéficier du statut de joueur non muté pour la saison 2026-2027 car la saison précédente il avait pris une licence aux seules fins d'encadrer une équipe jeune.

Validation du Bureau Fédéral

Joueur 4 : Demande de bénéficier du statut de joueur non muté pour la saison 2026-2027 parce qu'en méconnaissance des règlements il a sollicité une licence T (prêt) plutôt qu'une 2e mutation au cours de la même saison '

Validation du Bureau Fédéral

- Joueuse 5 : demande de recruter un Joker Médical sur le fondement de l'article 504 des Règlements Généraux pendant l'indisponibilité de la joueuse dont la couleur ne sera pas prise en compte.

Le Bureau Fédéral invite la DTN et la DAJI à procéder à une vérification mais s'oriente vers un refus par principe, de cette dérogation

- Une demande d'exonération des frais de mutation pour les anciens licenciés de l'US La Glacière rejoignant le Basket Club de la Glacière.

Refus du Bureau Fédéral au motif que cette dérogation s'assimile à un transfert de droits sportifs sans paiement d'une partie des dettes du club liquidé

3.5.3. Contentieux

3.5.3.1. CNOSF – Conciliations (voir annexe 08)

Amélie MOINE présente 12 dossiers de conciliations CNOSF

- 7 dossiers déclarés irrecevables ;
- 2 dossiers conclus par un accord en audience ;
- 2 propositions de s'en tenir à la décision contestée reçues ce 28 août
- 1 dossier clôturé (fin du litige)

3.5.3.2. Discipline : Demande de remise de peine

Elle présente une demande de remise de peine qui ne répond pas aux conditions réglementaires.

Refus du Bureau Fédéral

3.5.4. Cellule Signalement :

3.5.4.1. Comité du Loiret (voir annexe 08)

Amélie MOINE présente un état des lieux de la situation du Comité du Loiret et présente l'analyse juridique et les préconisations portées à la connaissance de la Fédération eu égard aux potentielles défaillances relevées susceptibles de mettre en péril l'exercice des missions confiées par la Fédération.

Elle propose de confier à un cabinet de conseil accompagnant la Cellule Signalement le soin de réaliser des investigations et vérifications complémentaires avec un financement intégral du Comité du Loiret.

Sur le fondement de l'article 13 du Règlement Intérieur, et dans le cas où les défaillances étaient confirmées par l'enquête, Jean-Pierre HUNCKLER propose que Luc VALETTE soit l'interlocuteur privilégié dans le dossier pour l'organisation de l'enquête interne, avec le soutien de la Cellule Signalement.

Validation du Bureau Fédéral

3.5.4.2. Mesures administratives conservatoires

3.5.4.2.1. Nouvelles mesures (annexe 08)

Amélie MOINE présente deux mesures administratives conservatoires d'interdiction de renouvellement de licence et de suspension de licence jusqu'au 28 février 2027.

Validation du Bureau Fédéral

3.5.4.2.2. Reprises de licences (annexe 08)

Elle présente au Bureau Fédéral trois dossiers de reprise de licence

Validation des trois dossiers par le Bureau Fédéral
--

3.5.4.2.3. Recours gracieux (annexe 08)

Elle présente une demande de recours gracieux et propose de ne pas y faire droit au motif que le SDJES a saisi le Procureur de la République au regard de la nature des faits.

Refus du Bureau Fédéral de faire droit à la demande de revenir sur sa décision et d'autoriser la reprise d'une licence pour la seule fonction "jouer"
--

3.5.4.2.4. Suites demande SDJES 87

Amélie MOINE présente une sollicitation reçue du SDJES 87 dans le cadre d'une procédure administrative. Celle-ci porte sur l'accompagnement pédagogique et préventif d'un licencié encadrant dans le cadre de sa reprise d'activité auprès de mineurs. Il est proposé de mettre en place un accompagnement via une formation diplômante et/ou des formations en ligne, en lien avec le Pôle Formation et Emploi de la FFBB et la Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine.

Validation du Bureau Fédéral

3.6. Délégation Compétition (Annexe 09)

3.6.1. E-basket – Principes de mise en œuvre (voir annexe 09)

Alban LE BIGOT présente le calendrier e-basket de la saison 2026/2027, les grands principes de mise en place d'un Championnat de France e-basket sur le jeu NBA 2K ainsi que la création d'une Commission e-basket.

Validation du Bureau Fédéral

3.6.2. Commission 5x5 (voir annexe 09)

3.6.2.1. Organisations des phases finales (saison 2026-2027)

Afin d'avoir une répartition territoriale cohérente, Eric GROLLEAU propose d'attribuer l'organisation des plateaux des 1/16es et 1/8es de finale de la Coupe de France U18F/U18M aux Ligues Régionales (13 et 14 février 2027).

Les Ligues Régionales pourront déléguer l'organisation de ces plateaux à un comité départemental/territorial ou à un club respectant le cahier des charges de la compétition. À défaut, l'organisation sera assurée directement par la Ligue Régionale.

La Commission Fédérale 5x5 a essayé de privilégier les Ligues Régionales disposant d'un nombre important d'équipes pour organiser les plateaux des Coupes de France U18F/U18M.

La Commission Fédérale 5x5 propose la répartition suivante :

1/16 et 1/8 Coupe de France U18F : SUD, NOR, BFC, HDF, BRE, NAQ, IDF, ARA.

1/16 et 1/8 Coupe de France U18M : ARA, IDF, NAQ, OCC, SUD, PDL, CVL, GES.

Validation du Bureau Fédéral

Pour l'organisation d'une phase finale en Championnat de France / en Trophée Coupe de France Seniors (plateaux 1/4 et 1/2 uniquement) / en Coupe de France U18F/U18M (plateaux 1/4 et 1/2 uniquement), Eric GROLLEAU propose de conserver un fonctionnement identique aux saisons précédentes, à savoir une candidature effectuée par les clubs/les comités départementaux/territoriaux directement auprès de la Commission (voir annexe).

Validation du Bureau Fédéral

3.6.2.2. Trophées Coupes de France Seniors et Coupes de France jeunes (saison 2026-2027) – Nombre d'équipes à qualifier et formules

Eric GROLLEAU présente :

- Les formules et le nombre d'équipes à qualifier par Ligue Régionale en Coupe de France U18F/U18M pour la saison 2026-2027.
- Le nombre d'équipes à qualifier par Ligue Régionale en Trophée Coupe de France Seniors pour la saison 2026-2027.

Validation du Bureau Fédéral

3.6.3. Commission 3x3 (voir annexe 09)

3.6.3.1. Prolongation des dates de candidature aux Open Plus Superleague 3x3

Mickael LEBRETON informe que la Commission Fédérale souhaite décaler la fin de l'appel à candidature de la Superleague Pro et Open 2027 au mardi 15 septembre 2026.

Validation du Bureau Fédéral

3.6.3.2. Prolongation des dates de candidature aux Open Plus

Il informe également que la Commission souhaite décaler la fin de l'appel à candidature de la Superleague Open 2027 au mardi 15 septembre 2026.

Validation du Bureau Fédéral

3.7. Direction Technique / Direction Générale (Annexe 10)

3.7.1. Demande de surclassement exceptionnel

Alain CONTENSOUX propose de surclasser, hors règlement, un U10 en U13, surclassement réservé aux joueurs à hyper potentiel présentant un profil exceptionnel.

Validation du Bureau Fédéral

3.8. Délégation Développement (Annexe 11)

3.8.1. Commission Vivre Ensemble

3.8.1.1. Structures éligibles au label Structure Fédérale Basket Santé

Frédérique PRUDHOMME présente les 61 clubs éligibles au renouvellement du Label Structure Fédérale Basket Santé.

Validation du Bureau Fédéral

4. Délégations – Informations

4.1. Délégation Développement (Annexe 12)

4.1.1. Informations générales

4.1.1.1. Commission Jeunesse (voir annexe 12)

Agnès FAUCHARD, en concertation avec Raymond BAURIAUD, propose de renommer le "Challenge Benjamin" en "Challenge U13" ou "U13 Challenge".

Validation du Bureau Fédéral

4.1.1.1.1. Hoops4Schools Lancement – Déploiement

Agnès FAUCHARD annonce que le déploiement du programme Hoops For Schools est fixé au 4 septembre.

4.1.1.2. Commission 3x3 Développement Territorial

4.1.1.2.1. Animations Open de France 3x3 (voir annexe 12)

Stéphane KROEMER fait un retour sur les animations Open de France 3x3 de Saint-Laurent-du-Var du 22 au 26 juillet.

4.1.1.2.2. NBA Summer House (voir annexe 12)

Il fait également un retour sur le NBA Summer House des 1^{ers} et 2 août au Palais Brongniart à Paris.

4.1.1.2.3. Journée nationale 3x3 et Vincennes Estival Club (voir annexe 12)

Il fait un point sur l'accompagnement territorial des Comités et Ligues, la journée nationale du 3x3 et Vincennes Estival Club.

4.1.1.2.4. Homologations (voir annexe 12)

Il communique également sur le nombre de tournois 3x3 homologués depuis le 1^{er} septembre 2025 et rappelle qu'il y a eu 932 Opens homologués sur la saison 2024-2025.

4.1.1.3. Commission Vivre Ensemble

4.1.1.3.1. Formations Formateurs (voir annexe 12)

Frédérique PRUDHOMME présente un point d'information sur les formations de formateurs organisées du 6 au 12 juillet 2026.

4.1.1.3.2. France Basket Camps 2026 (voir annexe 12)

Elle fait un bilan chiffré sur France Basket Camps 2026.

4.1.1.3.3. Labels et Autorisations d'activité (voir annexe 12)

Elle communique sur le nombre de Labels et Autorisations d'Activité du Vivre Ensemble.

4.2. Délégation Marque

4.2.1. Informations générales

Raymond BAURIAUD informe de la parution de l'ouvrage consacré aux 100 ans de l'Équipe de France, réalisé par la FFBB et écrit par Julien Guérineau.

Il indique également la signature prochaine de deux nouveaux partenariats avec Withings et Synergie, ainsi que le renforcement de la visibilité de la Fédération à l'approche de la Coupe du monde féminine.

Enfin, il précise que les travaux se poursuivent pour l'organisation de l'Assemblée Générale, de l'Académie du Basket et du Trophée Alain Gilles.

4.3. Délégation Haut Niveau

4.3.1. Informations générales

Carole FORCE indique que l'Opening de la saison se tiendra pour la première fois à Roland-Garros en partenariat avec la LNB. Des travaux préparatoires sont également menés avec les clubs de La Boulangère Wonderligue en vue des Assises du basket féminin prévues lors de la fenêtre internationale de novembre, afin de définir les orientations stratégiques et les futurs plans d'action pour le développement du basket féminin.

4.4. Délégation Compétitions

4.4.1. Informations générales

Alain SALMON félicite Alban LE BIGOT pour sa prise de fonction dans un contexte marqué par les récents succès des équipes de France, et remercie les Commissions Fédérales 5x5 et 3X3 pour leur forte mobilisation durant l'été.

4.5. Délégation Formation & Emploi (Annexe 13)

4.5.1. Informations générales

Christian AUGER informe du lancement des stages de recyclage des officiels (arbitres et OTM), avec près de 1 200 personnes concernées, ainsi que de la mise en œuvre des formations relatives aux nouvelles règles 2026-2027.

Il souligne par ailleurs le succès du Campus 2026, marqué par un niveau de satisfaction record des participants, et remercie l'ensemble des intervenants, bénévoles et salariés mobilisés pour son organisation ainsi que la Ligue Sud pour son implication dans la logistique locale. Enfin, il salue le partenariat développé avec le Pôle Clubs et Territoires autour de la présentation du programme Erasmus Wings.

Il souligne également l'investissement de Laurent ASSET nommé à la présidence de la Commission Fédérale des Techniciens en avril, et qui mène avec efficacité les importants travaux confiés à la commission.

Il fait ensuite un état prévisionnel des effectifs du CFA.

4.6. Direction Générale / Direction Technique

4.6.1. Informations générales

Alain CONTENSOUX informe que Matthieu SOUCHOIS recentre désormais ses missions sur la démarche qualité au sein de la Fédération. Dans l'attente de son remplacement à la tête du Pôle Clubs et Territoires, l'intérim est assuré par Max BRESOLIN.

Il souligne par ailleurs les excellents résultats du 3x3 féminin, avec la qualification de l'équipe issue de l'Open de France pour la finale d'un Women's Series après plusieurs performances de haut niveau, ainsi que la qualification de l'Équipe de France féminine 3x3 pour les Finales des Women's Series.

5. Questions diverses

Gérald NIVELON salue le travail accompli par Matthieu Souchois à la tête du Pôle Clubs et Territoires et souligne ses qualités professionnelles, son engagement ainsi que la qualité des collaborations menées avec lui.

Jean-Pierre HUNCKLER salue la réussite de l'organisation des manifestations d'Orléans et de Paris, qui ont mobilisé près de 26 000 spectateurs en moins de trois jours. Il remercie l'ensemble des salariés, des équipes opérationnelles et des techniciens pour leur forte mobilisation tout au long de l'été sur les différents événements nationaux et internationaux, tout en soulignant la nécessité d'améliorer le dispositif de gestion des invitations afin d'en simplifier le fonctionnement.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le vendredi 18 septembre 2026.